



PROGRAMME DU MODULE DE FORMATION EN DROIT CHINOIS 2026
UNE OUVERTURE SUR L'ACTUALITÉ DU DROIT CHINOIS DES AFFAIRES

En cours de finalisation

**Par la Commission Internationale Chine du Barreau de Paris,
en partenariat avec l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique
(AFCDE) et l'EFB,
avec le soutien du Comité France Chine et de l'Association Française des Docteurs
en Droit**

L'animation de chaque séance est confiée successivement à l'un des membres de l'AFCDE (avocat, universitaire, représentant d'entreprise) ou à une personnalité extérieure.

Les séances se tiennent, sauf rares exceptions, le mercredi de 18h30 à 20h30, à la Maison du Barreau 2-4 rue de Harlay, Paris 1^{er}.

Elles sont ouvertes à tous, mais il est indispensable de s'inscrire, avant la séance, auprès de Mme Sandrine DAVID (international@avocatparis.org).

Pour les avocats et magistrats, elles sont éligibles à la formation permanente.

Pour toute autre correspondance, veuillez-vous adresser à Louis LACAMP (louis.lacamp@lacampavocat.com) ou à Jacques SAGOT (sagotparamars@orange.fr).

<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 1</u></p> <p>Le mercredi 11 mars 2026 de 12h à 14h</p>	<p><i>L'action en justice pour atteinte au secret d'affaires en Chine</i> Par : Mrs Mei TAO, mandataire de brevets en Chine, Ingénieure Associée au Cabinet LLR China et Shujie FENG, (LLR China), Professeur Associé à l'Université Tsinghua à Pékin, Docteur en droit (Université Paris I – Panthéon Sorbonne), Master en droit (Université Renmin de Chine)</p>
<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 2</u></p> <p>Le mercredi 6 mai 2026 de 18h à 20h</p>	<p><i>Gérer la résiliation contractuelle et l'indemnisation en Chine et en France. Comment le droit chinois et le droit français protègent-ils les distributeurs chinois dans les accords transfrontaliers et les relations commerciales avec des marques françaises</i> Par : Maîtres Charlotte MANTOUX et Bruno GRANGIER (Leaf-legal), Avocats au Barreau de Paris, members of the A-List of the 100 best Business Lawyers in China</p>
<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 3</u></p> <p>Le mercredi 3 juin 2026 de 12 h à 14 h</p>	<p>« LA RÉGION DE LA GRANDE BAIE DU GUANDONG – GBA » Emergence d'une Megalopole mondiale de haute technologie, centre financier et d'innovation, englobant Hong Kong, Macao et neuf villes du Guandong. Comment l'harmonisation de trois systèmes administratif, juridique et judiciaire différents peut-elle s'opérer ? Par : Maître Jean-Yves TOULLEC, (LPA Law), avocat au Barreau des Hauts de Seine, Solicitor à Hong Kong.</p>
<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 4</u></p> <p>Le mercredi 16 septembre 2026 de 18h30 à 20h30</p>	<p>En préparation</p>
<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 5</u></p> <p>Le mercredi 14 octobre 2026 de 18h30 à 20h30</p>	<p><i>Les récentes évolution du droit social : Etude comparative Chine, France et UE</i> Par : Maître Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE, Docteur en droit, avocate au Barreau de Paris, chargée d'enseignement cours magistral de droit social approfondi à l'Université Paris V Descartes</p>
<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE 6</u></p> <p>Le mercredi 18 novembre 2026 de 18h30 à 20 h 30</p>	<p>En préparation</p>